

FICHE DE POSTE	
Début de contrat	Dès que possible
Intitulé du poste	Chargé.e de missions « Pêche, VALPENA et EMR »
Structure	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Pays de la Loire
	Salaire : 2200 euros brut Basé aux Sables d'Olonne avec déplacements fréquents sur le littoral régional.
Domaine d'activité de la structure	Représentation professionnelle de la pêche
Type de contrat	CDD 6 mois, poursuite en CDI envisagée.
Autres	Permis B et véhicule indispensable
MISSIONS	
<p>Le COREPEM, organisation professionnelle notamment missionnée pour la défense des intérêts des pêcheurs professionnels maritimes, recherche un.e chargé.e de missions pour la réalisation d'enquêtes auprès des marins pêcheurs professionnels et la contribution à l'analyse des données issues d'enquêtes.</p> <p>Contexte</p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 2012, le CRPMEM des Pays de la Loire (COREPEM) regroupe une équipe d'une vingtaine de personnes réparties le long du littoral dans 6 antennes locales (le Croisic, La Turballe, Noirmoutier, Yeu, Saint-Gilles-Croix de Vie et Les Sables d'Olonne) et représente les intérêts d'environ 380 navires de pêche artisanale en 2018. Les missions du comité sont axées sur la défense des intérêts généraux des marins pêcheurs, le concours à la réglementation de la gestion des ressources halieutiques, le suivi des politiques publiques en mer et l'appui scientifique et technique aux pêcheurs.</p> <p>Depuis 2011, le COREPEM a conçu et déployé un observatoire des zones de pêches des navires de la région. Cet observatoire régional, nommé VALPENA et encadré par un Groupement d'Intérêt Scientifique éponyme (www.valpena.fr) repose sur la collecte de données de spatialisation par enquêtes auprès des capitaines de navires de pêche. Ces données permettent au comité de catalyser l'analyse de l'activité des navires en mer et la concertation autour des problématiques de cohabitation entre usages et de planification des usages de l'espace marin.</p> <p>Cette problématique de partage croissant de l'espace marin a également amené les marins pêcheurs ligériens à s'impliquer fortement dans le développement de projets éoliens en mer (projets dits de Saint-Nazaire et de Yeu-Noirmoutier). Non que ceux-ci soient plébiscités par les marins pêcheurs mais ces derniers ont choisi de s'inscrire dans une logique constructive visant l'anticipation et la résolution des problèmes liés à l'implantation de cette nouvelle activité en mer. Le COREPEM agit, dans la lignée de cette posture politique, pour mettre en œuvre une démarche d'Evitement, de Réduction voire de Compensation (doctrine ERC) des impacts de ces projets.</p> <p>Missions</p> <p>Les missions dévolues au personnel à recruter sont diverses, variées et au cœur des enjeux de l'activité et du partage de l'espace marin. L'ensemble de ces missions s'inscrit dans l'activité du pôle « Pêche, Environnement et Usages » du COREPEM et sera à ce titre pleinement intégré au fonctionnement de l'équipe du COREPEM. L'activité de ce pôle étant croissante, il est fortement envisagé de procéder à un</p>	

recrutement pérenne à l'issue du contrat proposé. Les missions de poursuites ayant trait, notamment à la construction du projet éolien en mer de Saint-Nazaire, projet pour lequel différentes actions seront à mettre en œuvre dans les années à venir : formation des marins-pêcheurs à la pratique de leurs activités au sein d'un parc éolien, équipements de sécurité des navires amenés à travailler dans le parc, etc.

Les missions du personnel à recruter peuvent être regroupées autour de deux axes :

- ✓ Dans le cadre de l'activité de l'observatoire VALPENA, un échantillon de capitaines issus de la flotte ligérienne doit être enquêté de manière à retracer l'activité eue en 2018. Ce travail d'enquête, s'effectuant sur une application cartographique dédiée (VALPEMAP, développée au sein du GIS VALPENA), constitue la première mission du chargé.e de missions. Cette collecte de données par enquêtes, s'effectuera dans les différents ports de la région, selon un plan d'échantillonnage pré-établi. Cette collecte sera suivie de la bancarisation des données au sein d'une base pré-conçue, et de la production via VALPEMAP et/ou logiciel SIG des premiers résultats, sous forme de cartes de restitutions à adresser aux professionnels. Une mission annexe du personnel en lien avec VALPENA est la vérification et la mise en forme de bases de données internes. Il s'agira essentiellement d'effectuer des vérifications et intégrations de données au sein de bases existantes (bases de données VALPENA et d'informations sur les navires/armateurs/patrons. Ce travail sera mené en étroite collaboration avec des membres de l'équipe du COREPEM, dont l'action sera nécessaire à la mise à jour de certaines données.
- ✓ Le second axe regroupe des missions préalables à la construction du projet éolien de Saint-Nazaire. Tout comme l'étude d'impact d'un tel projet mobilise un volet socio-économique sur les activités de pêche, il est conçu la réalisation d'un état de référence pré-travaux ainsi que des suivis de l'activité en phase travaux et exploitation. Cet état de référence repose sur une méthodologie éprouvée et mise en œuvre conjointement avec le RICEP (Réseau d'Information et de Conseil en Economie des Pêches). Une des missions du personnel à recruter consistera à participer à la réalisation de cet état de référence. Dans le cadre d'un travail en équipe, la description, l'analyse et la synthèse de données pêche (VALPENA, données de production) permettra l'établissement de cet état de référence.

Le projet de Saint-Nazaire, donc les travaux d'implantation sont prévus de manière échelonnée entre 2020 et 2022, générera des zones de restrictions d'usages en mer qui impacteront l'activité des marins pêcheurs. Ces impacts feront l'objet de compensations des entreprises de pêche impactées. Une méthodologie d'évaluation des impacts individuels ainsi qu'un processus de mise en œuvre des indemnités a été conçu et arrêté collectivement entre les marins pêcheurs ligériens et les maîtres d'ouvrages (EMF pour le parc éolien *stricto sensu* et RTE pour son raccordement électrique). Le personnel recruté aura pour missions de préparer et mettre en œuvre cette phase d'indemnisation, en lien avec les différentes parties prenantes (maîtres d'ouvrages, RICEP, COREPEM, marins pêcheurs concernés). Concrètement, il s'agira de formaliser des documents d'information à destination des marins pêcheurs, réaliser les analyses spatiales et économiques nécessaires à l'établissement des niveaux de dépendance aux zones de travaux, organiser l'ensemble des flux d'informations entre parties prenantes et gérer l'interface entre les marins pêcheurs et les autres parties prenantes.

Les deux axes de missions sont à concevoir de manière essentiellement chronologique : 2,5 mois envisagés sur les missions ayant trait à VALPENA et 3,5 mois envisagés sur les missions ayant trait au projet éolien de Saint-Nazaire.

ACTIVITES PRINCIPALES	
<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes VALPENA auprès des marins pêcheurs (via application dédiée et logiciels SIG) ; - Intégration des données collectées au sein de bases de données ; - Réalisation de cartes de restitutions des données d'enquêtes auprès des professionnels (via application dédiée) ; - Participation à la réalisation de l'état de référence des activités de pêche sur le site du projet éolien de Saint-Nazaire (analyse spatiale, statistique, synthèse, rédaction de rapport d'étude) ; - Production de documents d'information sur les modalités d'indemnisation des entreprises de pêche en lien avec le projet éolien de Saint-Nazaire ; - Mise en œuvre et gestion de la méthodologie d'indemnisation ; - Concertation auprès des marins pêcheurs. 	
RELATION HIERARCHIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> - Sous la responsabilité du Président du COREPEM, de la directrice du COREPEM et en étroite relation avec des membres de l'équipe du COREPEM. 	
RELATIONS EXTERNES	
<ul style="list-style-type: none"> - Pêcheurs professionnels - Scientifiques et bureaux d'études - Porteurs de projets de production d'EMR - Organisations de producteurs et centres de gestion comptable 	
PROFIL DE RECRUTEMENT	
Référence	Chargé.e de missions « Pêche, VALPENA et EMR »
Niveau d'étude et expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Bac +5 ou équivalent, plusieurs cursus envisageables ; - Ouvert pour première expérience professionnelle.
COMPETENCES	
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du monde maritime professionnel et du secteur pêche en particulier ; - Connaissances en SIG et gestion/exploitation de bases de données indispensables.
Savoir faire	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne aptitude rédactionnelle et d'analyse ; - Utilisation des outils bureautiques et des logiciels SIG et de gestion de bases de données.
Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> - Réelle aptitude relationnelle avec des partenaires de cultures variées (pêcheurs, scientifiques...); - Aptitude et goût pour les démarches de concertation ; - Disponibilité et mobilité (déplacements, horaires variables par périodes) ; - Sens pratique et adaptabilité à la gestion de différentes missions ; - Curiosité, rigueur et autonomie ; - Capacité de reporting et de travail à distance et en équipe.
CONTACT	
<p>CV et lettre de motivation à envoyer au COREPEM par mail au plus vite et <u>avant le 1 Décembre 2019 dans tous les cas</u> à corepem@corepem.fr et ion.tillier@corepem.fr Entretiens selon candidatures et au plus tard en semaine 49.</p>	